

Collège Sainte-Croix de Neuilly (1911-1927)

Elite humaine, élite sociale, élite sportive, élite chrétienne

*François Hochepped**

A la rentrée d'octobre 1910, ce sont environ deux cents élèves, dont la moitié de nouveau, qui intégraient le collège Sainte-Croix de Neuilly articulant en son sein un internat et un externat ; la moitié venait de Neuilly ou de Paris, l'autre de la grande banlieue.

Pour en faire une place forte des écoles diocésaines de Paris, c'est à Pierre Petit de Julleville (1876-1948) que le Cardinal Amette¹, archevêque de Paris, avait confié la reprise en main de ce collège fondé en 1856 par les pères de Sainte-Croix, dont la succession, après la loi de 1901 qui l'avait privé de ses meilleurs maîtres, ne s'était pas déroulée avec efficacité dans les domaines de l'instruction, de l'éducation et, évidemment, du recrutement des élèves :

« Les Pères de Sainte-Croix, congrégation enseignante d'origine récente, recrutés en majorité dans l'ouest de la France, qui devaient par la suite exercer leur influence au Canada et aux Etats-Unis, avaient fait le possible en confiant leur succession à d'anciens professeurs. Mais le corps sacerdotal n'était pas fourni par le diocèse et se recrutait péniblement ; le nouveau directeur, jusque là professeur de philosophie, n'avait pas les qualités nécessaires à un administrateur, si bon prêtre qu'il fût »².

Responsable de l'Ecole de Théologie au séminaire Saint-Sulpice depuis 1905, Pierre Petit de Julleville devenait à 34 ans le nouveau directeur de Sainte-Croix de Neuilly³ et pouvait entreprendre la constitution d'une nouvelle équipe de direction (les préfets de division)⁴ et

*Docteur en Sciences de l'éducation - Agrégé d'éducation physique et sportive. Chercheur associé au laboratoire SPMS - EA 4180 - STAPS, Université de Bourgogne, Dijon.

¹« Au premier rang de cet épiscopat, chargé d'organiser le nouvel état des choses issu du régime de la Séparation, apparaît un homme qui [...] est appelé à jouer un grand rôle dans les temps difficiles que va traverser l'Eglise de France : c'est Mgr Amette, qui a succédé, le 30 janvier 1908, au Cardinal Richard dont il était le coadjuteur depuis 1906 [...] Les deux archevêques s'apparentaient l'un l'autre par la même culture intellectuelle et la même formation sacerdotale. Ils tenaient de leur éducation sulpicienne une piété profondément surnaturelle et cette orthodoxie doctrinale qui expliquaient leur commune défiance pour toutes les thèses qui s'écartaient de l'enseignement traditionnel », J. Brugerette, *Le prêtre français et la société contemporaine*, tome III, Paris, Lethielleux, 1938, p. 16.

²Mgr de la Serre, *Le Cardinal Petit de Julleville*, Paris, Plon, 1955, p. 77.

³Comme aucun membre de la nouvelle équipe n'avait fait le stage nécessaire de cinq années, il fallut nommer un directeur légal : le choix se porta sur M l'abbé Hermeline, Agrégé de l'Université, ancien professeur d'anglais à l'Institution Notre-Dame de Chartres et alors en fonction à l'Institut catholique de Paris.

⁴« Quant à des collaborateurs [...] Le cardinal n'avait pu en promettre plus de quatre, mais lui en laissait le choix afin d'assurer la plus parfaite unité d'esprit en ce nouveau départ », Mgr de la Serre, *Le Cardinal Petit de Julleville*, op. cit., p. 78.

d'un corps professoral, ardent au travail et généreux car il s'agit là d'un véritable apostolat, qui nécessite, à la fois, dans le contexte de l'époque, une multitude de vertus pour se plier de son plein gré et avec joie aux dures exigences de ce métier et qui s'enracine aussi « *dans la piété et dans la prière* »⁵.

La reprise en main de ce « jeune peuple » et l'harmonisation du rythme de vie de l'internat et de l'externat pouvaient ainsi être affirmées. Profondément inspirées des leçons et des expériences de l'abbé Esquerré, au patronage paroissial du Bon Conseil, où, dès juillet 1895, il avait commencé à rendre de précieux services, les convictions de Pierre Petit de Julleville, soutenues par son équipe de direction, s'exprimaient dans plusieurs directions : formation intellectuelle, formation morale et formation physique, tout cela avec un sens manifeste de la prospective et de l'adaptation :

« La maison est faite pour les enfants et non les enfants pour la maison. Or les générations d'enfants se succèdent, nécessairement différentes les unes des autres. La maison ne doit donc pas se figer dans des règles et des méthodes immuables, mais suivre le mouvement de la vie. Le supérieur n'est donc pas seulement chargé de faire marcher sa maison telle qu'elle est constituée. Il doit observer ses enfants, l'évolution de leur caractère, les besoins nouveaux de la société, de l'Eglise, observer pour réfléchir, penser, prévoir »⁶.

Même si la guerre⁷ avait quelque peu assoupli les positions les plus conservatrices en matière d'éducation, Pierre Petit de Julleville continue de faire vivre les grandes orientations éducatives, pédagogiques, sociales et religieuses qui caractérisent ces établissements secondaires catholiques. La recherche d'une instruction solide en est évidemment la préoccupation majeure ; instruction certes, mais pas sans éducation, même si toutes les maisons d'éducation chrétienne ne situent pas leurs rapports réciproques de la même façon. En fait dans la conception globale qui est faite alors de la formation chrétienne, instruction et formation morale s'interpénètrent tout au long des heures, des jours et des années scolaires ; il n'existe pas de frontières, de domaines cloisonnés ; toute la vie de l'élève est sous un éclairage chrétien.

Dans le domaine intellectuel, se mêlait le désir de façonner des esprits à la fois ouverts et cultivés par l'organisation, entre autres, de conférences, de concours oratoires, de représentation théâtrale, de séances académiques, d'expositions et de projections cinématographiques.

Certes, avec des élèves issus de l'aristocratie, des classes de notables ou moyennes, les éducateurs et professeurs s'ingénient à former des hommes brillants, sachant dissenter, s'exprimer avec aisance et écrire dans un style châtié mais au-delà de la volonté de créer un type d'homme instruit et pénétré de valeurs humaines, voire mondaines, indispensables pour la vie en société, ils souhaitent aussi façonner des hommes ouverts à des valeurs supérieures et aptes à prendre des responsabilités sociales. Dans ces établissements secondaires catholiques, où la culture véhiculée est bourgeoise et chrétienne, il s'agit de donner aux élèves des perspectives morales et religieuses car, élevés selon ces principes chrétiens, ils doivent être les agents de la rechristianisation de la société : il s'agit de créer un type d'homme

⁵L. Secondy, La formation des professeurs dans l'enseignement secondaire catholique in G. Cholvy et N-J. Chaline, L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles, Paris, Cerf, 1995, p. 146.

⁶Pierre Petit de Julleville, *Notes destinées aux supérieurs des petits séminaires du diocèse de Rouen*, in Mgr de la Serre, Le Cardinal Petit de Julleville, op. cit. , p. 128.

⁷Pour l'analyse spécifique de la période 1914-1918 à Sainte-Croix de Neuilly, voir François Hochepped, *Mgr René Barbier de la Serre, un éducateur conservateur et novateur*, Paris, Cerf, 2009, pp 31-34.

« nouveau », capable de régénérer la société profondément viciée dans son esprit et dans son âme.

Pour ce faire, les qualités attendues de ces élèves sont ainsi énumérées : « obéissance, exactitude, silence, distinction, modestie, élégance, effort sur tous les plans, souci de l'avenir, dégoût de la vie égoïste et inféconde »⁸.

Travail, discipline, émulation sont les vecteurs essentiels qui conditionnent au quotidien la réussite de ces objectifs. Le courage et l'ardeur au travail règnent comme des valeurs fondatrices, qui ne peuvent d'ailleurs qu'émerger au contact de la conscience professionnelle des professeurs, dont l'enseignement, éclairé de sources surnaturelles, est, dans ces maisons, un véritable apostolat. Certes le « bon » élève, modèle de travailleur et d'intégration de cette valeur, par le biais de la conduite et du comportement, peut présenter des profils particuliers : celui qui a le travail facile, ou celui dont la note ne traduit pas les efforts, celui qui est plus expansif ou celui qui reste dans les eaux dormantes, celui qui a de l'influence sur les autres ou celui qui se réfugie dans la prière et la méditation intérieure ; il n'en reste pas moins vrai que la norme impose de se méfier de l'indolence et de l'inaction ; l'étude est utile et rien ne s'acquiert sans peine.

« Un professeur industrieux saisira toutes les occasions opportunes d'en inspirer l'estime autour de lui, et de faire comprendre à son petit monde qu'en définitive le succès et l'avenir sont toujours entre les mains des travailleurs »⁹.

Les fondements du projet de Sainte-Croix de Neuilly sont un véritable plaidoyer pour la formation de l'homme complet : éducation intellectuelle, éducation morale, sans oublier l'éducation physique, à condition, bien sûr, de respecter la hiérarchie des valeurs ; c'est-à-dire en subordonnant le corps à l'intelligence, et l'intelligence à l'âme et la morale.

Cette expression de l'éducation intégrale trouvera d'ailleurs une synthèse remarquable dans l'ouvrage de François Hébrard, Président général de la *F.G.S.P.F.*¹⁰, « *Soigne ton corps, forme ta volonté* » publié en 1930, en proposant une vision idéale des sports et de la gymnastique, afin de chercher à persuader les prêtres que l'éducation physique catholique apporte de nombreuses satisfactions sur le plan de l'apostolat :

« L'ouvrage reçu de la presse un excellent accueil et fut un succès de librairie. Dans son journal, François Hébrard note que les cinq mille premiers exemplaires furent épuisés en quelques semaines. L'Académie française lui décerna le « prix Fabien » en juillet 1931. L'auteur qui a peut-être été influencé par l'essai de J. Gotteland¹¹ y apparaît comme un guide [...] Mais indirectement, cette œuvre s'adresse aussi à tous les sceptiques, réticents au développement des activités physiques dans les patronages catholiques. Il s'agit de les convaincre de l'utilité de l'éducation intégrale »¹².

⁸ Mgr de la Serre, *Le Cardinal Petit de Julleville*, op. cit., p.115.

⁹ Chanoine P. Lahargou, *Vingt six congrès pédagogiques (1882-1912)*, Paris, de Gigord, 1913, p. 56.

¹⁰ Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France.

¹¹ J. Gotteland, *Pour l'éducation intégrale, physique, intellectuelle et morale*, Paris, Nathan, 1928

¹² F. Groeninger, *Sport, religion et nation : La fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, L'harmattan, 2004, p. 138.

A Sainte-Croix de Neuilly, c'est le préfet de division, René Barbier de la Serre (Mgr)¹³ (1880-1969), qui va structurer l'influence de l'éducation physique et des sports dans l'œuvre éducative entreprise. Le 10 février 1911, juste un peu plus d'un an après son entrée dans l'établissement, il représentait, d'ailleurs, le collège à l'assemblée générale constitutive de l'*U.G.S.E.L.* (Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre)¹⁴ dans les locaux de la *F.G.S.P.F.* (Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France)¹⁵, place Saint Thomas d'Aquin.

Cette création ne correspondait certes pas à l'émergence des pratiques sportives dans les établissements de l'enseignement libre secondaire ; elle traduisait néanmoins le patient combat du Docteur Michaux¹⁶, fondateur de la *F.G.S.P.F.*, auprès de ces milieux secondaires pour donner vie à son utopique souhait initial, à savoir réunir la jeunesse ouvrière et la jeunesse « instruite » au sein de la fédération, au regard à la fois de l'universalité ambitionnée de son œuvre et de la nécessité de recruter dans ces milieux secondaires des cadres pour son mouvement.

L'esprit qui anime René Barbier de la Serre (Mgr) dans le domaine des sports, sur le plan tant de l'organisation matérielle que des « programmes » quotidiens et hebdomadaires, est révélateur d'une lente évolution des esprits ; en effet, à une animosité contre l'éducation anglaise, symbole d'un système aristocratique et du surmenage physique par la pratique des sports, fait place progressivement un engouement manifeste : un renversement spectaculaire s'opère, bien qu'on mette toujours en garde contre « la fête du muscle ». Le prêtre éducateur

¹³ Quatrième d'une famille bourgeoise de cinq enfants, René Barbier de la Serre est né à Paris le 27 juin 1880. Il entre au séminaire de Saint-Sulpice en 1898, après de brillantes études secondaires au collège jésuite Saint-Ignace de la rue de Madrid, à Paris. Ordonné prêtre en 1904, il se rend à Rome de 1904 à 1906. Il prépara et obtint le doctorat de théologie. A son retour à Paris, l'orage était déchaîné sur l'Eglise de France et la Compagnie de Saint-Sulpice, incertaine de l'avenir, jugea opportun de faire appel à des prêtres séculiers pour renforcer ses cadres. Il fut choisi, avec l'abbé Petit de Julleville, l'abbé Legris, et l'abbé Paulet, pour enseigner au Grand séminaire et, à eux quatre, ils formèrent ce qu'on a appelé « Le Tiers Ordre de Saint-Sulpice ».

¹⁴ Le 20 mars 1911, est rédigé un récépissé de déclaration d'association n°154.665 comportant les statuts de l'*U.G.S.E.L.* en 15 articles. L'*U.G.S.E.L.* est rattachée, au même titre qu'une union régionale, à la *F.G.S.P.F.* : « *L'Union a pour but de compléter par une bonne éducation physique, la formation intellectuelle et morale donnée dans ces écoles. Par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports athlétiques, elle se propose de donner au pays des générations d'hommes robustes et de soldats vaillants* », Article II des statuts et règlements, 1911, archives de l'*U.G.S.E.L.*

¹⁵ La *F.G.S.P.F.* est en plein épanouissement à la veille de la première guerre mondiale ; M. Lagrée estime l'effectif à 150. 000 membres, répartis dans près de 1500 sociétés.

Voir pour cette question :

-R. Hervet, *La Fédération Sportive de France (1898-1948)*, Paris, 1948.

-M. Lagrée, *Les origines de la F.G.S.P.F., 1898-1914, du catholicisme social au mouvement de jeunesse*, mémoire de maîtrise, dactylographié, Université de Nanterre, 1969.

-F. Groeninger, *Sport, religion et nation : La fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, l'Harmattan, 2004.

-L. Munoz, *Une histoire du sport catholique. La fédération sportive et culturelle de France (1898-2000)*, Paris, l'Harmattan, 2003.

¹⁶ « Le fondateur de la *F.G.S.P.F.*, Paul Michaux, est lorrain. Pendant la guerre franco-allemande en 1870, il est profondément marqué par le siège de Metz [...] Il n'a que seize ans [...] De ces années de jeunesse découle une véritable passion pour l'armée. Michaux souhaite que la France tire les leçons de 1870 et se dote d'une armée puissante, instrument de la revanche. Lui même aspire à devenir militaire, mais son père l'engage à poursuivre une carrière dans la médecine. Il devient chirurgien des hôpitaux de Paris. Son culte de l'armée ne disparaît pas pour autant. Il l'exprime à travers ses activités dans les œuvres de jeunesse », F. Groeninger, *Sport, religion et nation : La fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, op.cit., p. 16 [...] 17.

qu'est René Barbier de la Serre (Mgr) est un acteur, tant à Sainte-Croix de Neuilly que, par la suite, sur l'ensemble du territoire, de cette modification progressive des représentations¹⁷.

Sa vision de la question des pratiques corporelles le rapproche incontestablement de celle du père Henri Didon (1840-1900) à Arcueil, au collège Albert-le-Grand (1890-1900) : « de l'air », pourrait être leur maxime commune. Mais si le « moine de cœur » et le pédagogue qu'est René Barbier de la Serre (Mgr) présentent ainsi quelques ressemblances avec Henri Didon sur la place qu'ils souhaitent tous deux donner aux activités corporelles dans l'épanouissement de la jeunesse chrétienne de l'époque, en revanche, le tempérament et la posture politique des deux hommes diffèrent manifestement. René Barbier de la Serre (Mgr) est, de toute évidence, très éloigné du tempérament excessif d'Henri Didon, de son ardent libéralisme politique et de son souci progressiste de la question sociale.

C'est dans ce contexte que la direction de Sainte-Croix de Neuilly acquiert à Rueil, en 1924, une petite maison pour héberger la quarantaine d'internes, y transforme le jardin en un petit stade, qu'elle dénomme, le stade Psichari et offre, ainsi, un lieu pour occuper les élèves restant le dimanche.

Cette création a pour but de leur assurer une atmosphère de liberté dans l'ordre, de leur donner une impression de vie de famille, avec une tradition et une place faites à leurs initiatives, mais aussi d'encourager l'entraînement physique régulier en semaine.

Il n'en demeure pas moins vrai que les pratiques corporelles n'apparaissent pas comme une fin en soi ; certes, elles ne sont pas superflues dans la vie scolaire de l'élève mais elles restent essentiellement orientées au service de la formation et de l'éducation parfaite et équilibrée de tout homme. Au regard d'une conception de l'homme, à la fois âme et corps, matière et esprit, l'éducation physique et les sports ne sont que des moyens au service d'une morale divine ; l'éducation physique est d'abord un enseignement mais ses orientations et ses contenus peuvent changer, peu importe ; il s'agit d'abord et avant tout de préserver ce climat à l'aide duquel l'âme de l'enfant s'ouvrira à la grâce divine ; ce sont ces réalités supérieures qui sont en jeu dans ce problème de la place des pratiques corporelles au service de l'éducation intégrale des élites, que ce soit à Sainte-Croix de Neuilly et dans l'enseignement secondaire libre.

En 1927, les départs respectifs de Pierre Petit de Julleville¹⁸ et de René Barbier de la Serre¹⁹ ne marquent pas la fin de l'œuvre entreprise, bien au contraire, mais ils permettent de mesurer les efforts accomplis pour redonner une réputation à cet établissement, où quelque 1200 élèves étaient accueillis à partir de 1923, et à en faire une place forte des écoles diocésaines de Paris au service de la création d'une élite humaine, sociale, sportive et chrétienne :

« On a parfois parlé des méthodes de Sainte-Croix [...] C'est un mot bien scientifique pour désigner une activité nécessairement un peu haletante, tiraillée par l'imprévu et dont le bon sens est le meilleur guide. Parlons plutôt d'un esprit de Sainte-Croix, fort voisin du

¹⁷F. Hocchepied, René Barbier de la Serre (1880-1969) : conceptions chrétiennes de l'éducation physique et des sports in Revue Penser L'éducation, Laboratoire CIVIIC, Université de Rouen, décembre 2006.

¹⁸ Pierre Petit de Julleville quitte le collège pour répondre à Pie XI qui le nomme évêque de Dijon

¹⁹ René Barbier de la Serre est nommé Pro-Recteur de l'Institut catholique de Paris.

reste de celui de toutes les maisons d'éducation chrétienne²⁰. Si j'essaie, Monseigneur, de l'analyser, en me rappelant ce que vous avez été, j'y trouve d'abord un grand esprit de devoir, de labeur incessant, ignorant la détente ou les congés. Une maison dont le Supérieur reste constamment de service, prêt à combler toutes les tâches, animant d'un grand idéal les moindres détails de ses journées, a des chances de bien marcher »²¹.

L'évocation historique du renouveau de Sainte-Croix de Neuilly, en ce début de XX^e, fournit une illustration des expressions possibles d'éducation chrétienne ; ancré, ici, sur le désir de former des élites pour redresser le pays et rechristianiser la société, le projet éducatif n'occulte aucune dimension dans l'organisation du temps scolaire : éducation morale, éducation intellectuelle et éducation physique s'interpénètrent tout au long de l'année scolaire, en respectant, bien sûr, la hiérarchie des valeurs, qui subordonne le corps à l'intelligence et l'intelligence à l'âme.

Cette énergie déployée pour fournir au pays des élites chrétiennes hautement cultivées prend tout son sens dans le contexte de l'époque ; en effet, malgré le ralliement de la majorité des catholiques au régime, qui caractérise la période 1913-1939, la question de l'Ecole demeure un dossier particulièrement passionnel ; deux mondes continuent à s'ignorer ou à s'opposer car l'enjeu demeure, celui de la formation de la jeunesse et, en conséquence celui de la nature de la société politique.

Le problème et les débats autour de « l'école unique », qui commencent à être perçus au début du XX^e et domine vraiment les années qui suivent la guerre de 1914 créent, en effet, un sentiment de menace chez les partisans de l'Enseignement Privé Catholique.

C'est ainsi que les premières réformes qui s'élaborent et se réalisent progressivement à partir de 1925, notamment la gratuité de l'enseignement secondaire, mais aussi l'emploi de ce terme « d'école unique », pouvaient laisser croire que, sous couvert de mesures démocratiques, s'instaurait un véritable monopole d'Etat. Dans ces conditions, seules des Maisons d'éducation chrétienne semblent à la hauteur pour rechristianiser la jeunesse, même si elles se trouvent confrontées à des difficultés financières considérables pour exister : l'Enseignement Catholique ne reçoit aucune subvention de l'Etat et il ne vit que des contributions des familles ou de la charité de généreux donateurs.

Mais les enjeux sont par trop considérables et les efforts nécessaires ; il s'agit de défendre l'Ecole Catholique contre l'Etat laïque mais aussi contre toutes les menaces fascistes qui apparaissent dans l'Europe de l'époque. Une Maison d'éducation chrétienne, c'est un havre de protection contre l'environnement social ; la méfiance vis-à-vis du monde moderne y est souvent de mise et le cadre de vie reste toujours aussi rigide. Son action générale, c'est d'abord la direction spirituelle ; c'est aussi cette série de mœurs, de conseils donnés, de livres prêtés, de contacts avec les parents, pour contrôler les expériences et les infléchir ; c'est

²⁰ L. Secondy énonce les compétences attendues par un professeur de l'enseignement catholique : le savoir : " *Il doit dominer son sujet [sans être] entraîné à lire n'importe quoi* " ; l'autorité morale : " *De sources surnaturelles lui viendra une grande confiance dans sa mission de maître et d'éducateur chrétien* " ; l'amour de ses fonctions : " *Cet amour se manifeste par la conscience professionnelle* ", L. Secondy, *La formation des professeurs de l'enseignement secondaire catholique entre 1880 et 1914*, in *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, op. cit. , pp. 145-146.

²¹ René Barbier de la Serre, Toast prononcé à l'occasion du banquet faisant suite à la cérémonie officielle d'intronisation de Mgr. Petit de Julleville comme évêque, archives personnelles de René Barbier de la Serre.

également : « cette atmosphère intellectuelle, morale et religieuse dans laquelle l'âme de l'enfant s'épanouit à l'air »²²

Pour citer cet article

Référence électronique

François Hochepped, « Collège Sainte-Croix de Neuilly (1911-1927) : élite humaine, élite sociale, élite sportive, élite chrétienne », *Educatio* [En ligne], 5 | 2016. URL : <http://revue-educatio.eu>

Droits d'auteurs

Tous droits réservés

²² René Barbier de la Serre, *notes spirituelles*, in F. Hochepped, Mgr René Barbier de la Serre, un éducateur conservateur et novateur, op. cit., p. 81.